

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 7.

Lausanne, le 29 Avril 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — **Société militaire fédérale.** Travaux de la sous-section lausannoise. — **Un chapitre de stratégie à l'usage du militaire et de l'homme d'Etat.** (*Fin.*) — **Nominations vaudoises.**

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE. — TRAVAUX DE LA SOUS-SECTION LAUSANNOISE

Nous apprenons avec plaisir que la sous-section de Lausanne de la Société militaire fédérale a eu cette année encore un hiver bien employé. Les séances ont repris au commencement de décembre dernier et n'ont pas cessé jusqu'ici d'être fréquentées par de nombreux officiers de toutes armes.

Divers sujets ont été traités ; la nouvelle école de brigade a été entr'autres sérieusement étudiée. La reconnaissance des 20/21 septembre 1872 a aussi fait l'objet d'un rapport très nourri présenté par M. le major fédéral Cuénod.

Nous devons à l'obligeance de M. le capitaine d'artillerie Curchod le rapport suivant sur le meilleur mode de nomination des sous-officiers, sujet mis à l'étude par le comité cantonal vaudois.

Les résolutions qui le terminent doivent faire prochainement l'objet d'une discussion approfondie dans le sein de la sous-section ; aussi avons-nous cru devoir publier ce rapport afin que chacun puisse auparavant se faire une idée sur ce sujet important.

Ajoutons que M. le rapporteur a en outre préconisé verbalement l'idée de la suppression des compagnies de chasseurs de droite et de gauche. Ces compagnies, en effet, se recrutent parmi les hommes les plus intelligents et surabondent en sujets propres à devenir sous-officiers, tandis que les compagnies du centre doivent se contenter des hommes que MM. les capitaines de chasseurs veulent bien leur laisser et ont fort souvent de la peine à compléter leurs cadres.

Quels sont les moyens de relever le corps des sous-officiers ?

Messieurs,

En discutant la communication du comité central, votre commission a cru comprendre que la section de Morges s'était posé la question de l'amélioration du corps des sous-officiers, et non pas seulement celle de leur nomination, qui n'en est qu'un corollaire et qui y rentre tout naturellement. En nous plaçant à ce point de vue, voyons ce qu'il y aurait à faire pour obtenir du corps des sous-officiers tous les services que l'on en attend et que l'on en exige. Et d'abord pour faire des sous-officiers capables, prenez des hommes capables ; ceci